



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT – CÔTE D'IVOIRE

Addendum No. 02 à la Demande de Propositions

Reference: DP/SBQ/IDIQ/020

Réalisation d'études techniques et de conception nécessaires à la réalisation du programme de construction de collèges de proximité, incluant les aspects environnementaux et sociaux ainsi que la supervision de l'exécution des travaux

Date : 26 mars 2019

Le présent Addendum N°02 à la Demande de Propositions Réf. DP/SBQ/IDIQ/020 est émis conformément aux Instructions aux Consultants (ITC) - Clause 9, pour modifier la Demande de Propositions.

La Demande de Propositions est modifiée comme suit :

- **Lettre d'invitation à soumettre des propositions de type IDIQ**

Supprimer :

Les propositions doivent être déposées à l'adresse et de la manière indiquée au point IC 17.1 des DPDP, au plus tard le **28 mars 2019 à 15.00 heures – heure Abidjan.**

Remplacer par :

Les propositions doivent être déposées à l'adresse et de la manière indiquée au point IC 17.1 des DPDP, au plus tard le **11 avril 2019 à 15.00 heures – heure Abidjan.**

- **Section II - Données particulières de la demande de propositions, Clause ITC IC 18.1:**

Supprimer :

Les propositions doivent être soumises électroniquement au plus tard **28 mars 2019 à 15.00 heures (Heure d'Abidjan Côte d'Ivoire)**. Un email sera envoyé avec les instructions de soumission aux Consultants ayant contacté l'Agent de Passation de Marchés pour confirmer leur intérêt à soumissionner.

Remplacer par :

Les propositions doivent être soumises électroniquement au plus tard **11 avril 2019 à 15.00 heures (Heure d'Abidjan Côte d'Ivoire)**. Un email sera envoyé avec les instructions de soumission aux Consultants ayant contacté l'Agent de Passation de Marchés pour confirmer leur intérêt à soumissionner.

- **Section II - Données particulières de la demande de propositions, Clause ITC IC 20.1:**

Supprimer :

Le dépouillement des propositions se déroulera via une réunion en ligne sur la plateforme zoom.us (www.zoom.us) le **28 mars 2019 à 15.30 heures (Heure d'Abidjan Côte d'Ivoire)**. Un email sera envoyé avec les instructions de dépouillement des soumissions aux Consultants ayant soumissionné.

Remplacer par :

Le dépouillement des propositions se déroulera via une réunion en ligne sur la plateforme zoom.us (www.zoom.us) le **11 avril 2019 à 15.30 heures (Heure d'Abidjan Côte d'Ivoire)**. Un email sera envoyé avec les instructions de dépouillement des soumissions aux Consultants ayant soumissionné.

- **Section III : Critères de qualification et d'évaluation**

Supprimer :

3	Qualifications, expérience pertinente et capacité du personnel clé à accomplir la mission	
	3.1 – Chef de mission, Ingénieur Génie Civil	15
	3.2 – Architecte	5
	3.3 – Conducteurs des Travaux	20
	3.4 - Chef d'équipe Environnementale et Sociale, Responsable des Volets Hygiène, Santé-Sécurité, Genre et Inclusion Sociale	15
	3.5 – Spécialiste en réinstallation	10

Remplacer par :

3	Qualifications, expérience pertinente et capacité du personnel clé à accomplir la mission	
	3.1 – Chef de Mission (Ingénieur Génie Civil ou Architecte) NB : Le soumissionnaire devra identifier quel spécialiste senior (Ingénieur Génie Civil ou Architecte) pour agir à titre de chef de mission.	15
	3.2 – Ingénieur Génie Civil ou Architecte (selon que l'un des deux ne soit pas le chef de mission)	5
	3.3 – Conducteurs des Travaux	20
	3.4 - Chef d'équipe Environnementale et Sociale, Responsable des Volets Hygiène, Santé-Sécurité, Genre et Inclusion Sociale	15
	3.5 – Spécialiste en réinstallation	10

- **Section V. Termes de référence du Contrat IDIQ, Paragraphe 7.2 « Personnel Clé » :**

Supprimer :

La MOE doit identifier quel spécialiste senior peut agir à titre de chef de mission. Il/elle doit être qualifié/e pour occuper ce poste et doit impérativement maîtriser le français.

Remplacer par :

La MOE doit identifier quel spécialiste senior (**Ingénieur Génie Civil ou Architecte**) peut agir à titre de chef de mission. Il/elle doit être qualifié/e pour occuper ce poste et doit impérativement maîtriser le français.

Le profil du Chef de Mission est remplacé par :

Education:

- Être titulaire d'un diplôme **d'Ingénieur génie civil/ Bâtiment, Travaux public**, ou d'un diplôme **d'Architecte** reconnu par le Conseil National de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire, ou tout autre diplôme d'études supérieures similaires.

Expérience et responsabilités :

- Avoir au moins 10 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la construction ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) projets de bâtiments publics dont au moins un (01) dans les bâtiments scolaires ;
- Avoir participé à la mise en œuvre d'au moins un (01) projet en qualité de chef de projet ;
- Avoir réalisé ou participé à au moins un (1) projet de construction en Afrique de l'Ouest incluant les études environnementales et sociales ou la mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts négatifs ;
- Au moins une expérience dans l'exécution de projets de construction en Côte d'Ivoire serait un atout.
- Bonnes habiletés de communication avec les institutions, les parties prenantes et les bénéficiaires ;
- Capacité à gérer et coordonner une équipe multidisciplinaire.
- Connaissance des exigences en matière de passation de marché du MCC, de la Banque Mondiale ou de la BAD est un atout.
- Responsable du contrôle de qualité.

Langue :

- Maîtriser la langue française (écrite et parlée).
- Connaissance de la langue anglaise est un plus.

Il/elle sera secondé/e par un ou plusieurs spécialiste(s) documentaliste construction, contrôle de qualité et des spécialistes ayant une connaissance du contexte ivoirien et des exigences de la SFI en matière environnementale, sociale et réinstallation pour l'élaboration des PGESS, PAR et PRMS.

En ajout pour le profil de l'Ingénieur (au cas où il n'est pas le chef de mission) :

Education :

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur génie civil/ Bâtiment ou Travaux public.

Expérience et responsabilités :

- Minimum de **8 ans d'expérience** à travailler sur la mise en œuvre de projets d'infrastructure et de préférence les infrastructures publiques et établissements scolaires ;
- Capacité à travailler avec une équipe multidisciplinaire (y compris, par exemple, architecte, environnementaliste, administrateur, etc.)
- Capacité à mener et à superviser plusieurs projets d'infrastructure en parallèle.
- Avoir réalisé au moins un (01) projet de bâtiments publics dont au moins un (01) dans les bâtiments scolaires ;
- Avoir réalisé ou participé à au moins un (01) projet de construction en Afrique de l'Ouest incluant les études environnementales et sociales ou la mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts négatifs ;
- Au moins une expérience dans l'exécution de projets de construction en Côte d'Ivoire serait un atout.

Langue :

- Maîtriser la langue française.
- Connaissance de la langue anglaise est un atout.

Tous les autres clauses et conditions de la Demande de Propositions et de l'Addendum N°01 restent inchangées.

Mme Florence Rajan

Directeur Général, MCA-Côte d'Ivoire